

Condamnations >

Ces condamnations ont été rendues publiques récemment. Toutefois, il s'écoule plusieurs mois entre le moment où l'infraction est constatée et celui où le tribunal rend son verdict.

ALIMENTATION

Ces commerces situés à Montréal ont détenu des aliments à une température inappropriée, posant un risque pour la santé de leurs clients: restaurant **Légende M & M inc.** du 68, rue de la Gauchetière Ouest (juin 2007, 5000 \$ d'amende, 4^e infraction depuis 2004); **Restaurant La Mer Jaune** du 5832, boulevard Léger (juillet 2007, 2250 \$, 4^e infraction depuis 2005); **Restaurant Hong Kong** du 1023, boulevard Saint-Laurent (juillet 2007, 2250 \$, 4^e infraction depuis 2005); restaurant **Access Asia** du 904, rue Sherbrooke Ouest (juillet 2007, 2000 \$); **Resto-Bar Le Club Sandwich** du 1570, rue Sainte-Catherine Est (mai 2007, 2000 \$, 2^e infraction depuis 2006); maison pour retraités **Château BeauRivage** du boulevard Gouin Est (juin 2007, 1800 \$); marché **Chety** du 8907, boulevard Pie-IX (mai 2007,

1600 \$); **Pizza Sicily** de la rue Saint-Roch (mai 2007, 1500 \$); **Wok Café** du 1845, rue Sainte-Catherine Ouest (juin 2007, 1400 \$, 2^e infraction depuis 2002). Ces restaurants ont exploité un endroit dont les lieux, les équipements et les ustensiles n'étaient pas propres: **U & Me** de la rue Sainte-Catherine Ouest (juin 2007, 1800 \$, infraction identique en 2006); **Restaurant Scarolie's Pasta Emporium inc.** du 950, boulevard Saint-Jean à Pointe-Claire (décembre 2007, 1500 \$). Vous êtes témoin de pratiques insalubres reliées à l'alimentation? Si le commerce est situé à Montréal, composez le 514-280-4300 ou visitez le site ville.montreal.qc.ca/inspectiondesaliments. Ailleurs au Québec, contactez le Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale au 1-800-463-5023.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments avise que, à Trois-Pistoles, l'entreprise **Distributions Paul-Émile Dubé Ltée** a expédié ou transporté des produits de viande sans qu'ils aient été préparés ou entreposés dans un établissement agréé, en plus d'avoir emballé des produits en se servant de rouleaux de sacs portant l'estampille fédérale sans l'autorisation requise (été 2005 et hiver 2006-2007, 11 000 \$).

FRAUDE FISCALE

À Saint-Ubalde, l'entreprise spécialisée dans la culture de la pomme de terre, **Patates Dolbec inc.**, a volontairement omis de déclarer des revenus de 226 325 \$, de 2003 à 2004, en plus d'avoir déduit frauduleusement 66 295 \$ de dépenses personnelles de son administrateur, **Stéphan Dolbec**. L'entreprise utilisait

un système de double facturation et falsifiait des factures de dépenses. **Stéphan Dolbec** a omis de déclarer des revenus de 302 579 \$ qu'il s'est appropriés à même l'entreprise, ce qui lui a permis d'éviter 71 033 \$ en paiements d'impôts, de 2002 à 2004 (65 913 \$ et 53 275 \$ d'amende, plus le paiement des impôts). À Sherbrooke, la société qui exploite le restaurant **Café Ben Lee** du boulevard Bourque a omis de conserver des factures et des registres, de septembre 2006 à mars 2007 (10 000 \$, plus les frais). À Québec, **Constructions Gerpro K.D. inc.** a déclaré des dépenses non admissibles de 115 000 \$ en 2002 et 2003, alors que son administrateur, **Douglas Keet**, de Boischatel, a omis de déclarer des revenus de 132 279 \$ (12 825 \$ et 25 246 \$, plus le paiement des impôts). **SP**